COMPTE RENDU du conseil exécutif de l'AFELC-UQÀM tenu le mercredi 25 mars 2020 à 20h en téléconférence

Contexte : Il ne s'agit pas ici d'un procès-verbal ou d'une réunion formelle, mais nous avons cru bon de nous doter d'un compte rendu à des fins de pérennité et de transparence. La rencontre s'est déroulée via téléconférence puisque l'UQÀM est fermée suite aux décisions du gouvernement provincial dans la foulée de la pandémie du Coronavirus.

Ouverture de l'appel à 20h05

Félix : J'ai parlé aux coordo des associations d'unité de programme pour avoir l'opinion de leurs membres et des exécutifs. Pour l'AeMDC, c'est assez moitié-moitié, dans le sens où beaucoup de leur membres signent la pétition, mais l'autre moitié, ne signent pas puisqu'ils ou elles sont en train de rédiger leur mémoire et ne sont pas affectés par la situation directement. Donc Camille voulait attendre avant de prendre position en tant qu'asso pour voir avec leur membres sûrement qu'après le 27 mars ca va être plus facile de voir surtout avec la façon dont les prof traitent de la situation. Pour l'AECP, la majorité veulent suivre les cours en ligne, mais il y a beaucoup de modification drastique des ententes d'évaluations qui font pas l'affaire des étudiant.e.s, donc ça crée beaucoup d'anxiété. L'exécutif aimerait que les prof se concentrent plus sur l'aspect transmission de matière plutôt que sur plusieurs remises. AC est pour la pétition et le responsable aux affaires académiques d'AC mobilise beaucoup ses membres et fais des textes de réflexion et des lettres à ce sujet. Les membres aussi pensent que les mesures de l'administration sont difficiles à suivre, pour leur prof aussi c'est très complexe de faire passer leur matière en ligne. Ils cherchent souvent des moyens pour outrepasser les mesures de l'administration. À l'AGEC, encore une fois moitié-moitié, principalement à cause de la séparation entre les programmes plus technique (cinéma, télé, etc.) versus ceux qui sont plus théoriques, journalisme par exemple. Tous les membres qui suivent des cours très pratiques et que cela constitue leur seule note, semblent vouloir tout sauf que leurs cours deviennent uniquement théoriques. Pour le COCO, l'exécutif est en faveur de la pétition, en lien avec le fait que vu la situation de la pandémie, on est pas prêt.e.s à suivre des cours en ligne, l'atmosphère

ne s'y prête pas. Elles et eux vivent souvent avec des prof qui ne sont pas très conciliant.e.s avec les étudiant.e.s et qui vont ajouter plusieurs travaux aux ententes d'évaluation et qui laissent les étudiant.e.s avec que peu de ressources ou de temps pour faire ces travaux. Encore une fois on constate que le corps enseignant est plus ou moins disposé à transformer tous les cours du présentiel vers le en ligne. À la maîtrise, les enseignant.e.s sont souvent plus flexibles pour accommoder des cours en ligne. À l'AECP, les profs c'est 50-50. En AC et COCO, ils et elles sont pas adaptées à la situation et vont avoir beaucoup de difficulté à s'adapter. Pour l'AGEC, les travaux changent beaucoup de pondération donc ca a comme effet que la fin de session prends une importance plus grande que la normale ce qui est très stressant surtout dans un contexte social comme celui-ci. Et plusieurs des coordo m'ont demandé ce qui allait se passer avec la grève de la semaine de la transition et j'ai simplement dit qu'on avait pas statués là dessus. Pour ce qui est de la pétition je leur ai dit de partager la pétition avec leur membres sans donner l'impression qu'on invite à signer, mais dans le but de partir un débat et les personnes qui voudront signer le feront. J'ai reçu aussi, pas de la part de tout le monde, mais j'ai reçu des critiques en lien avec nos memes, comme quoi que ça permettait pas vraiment d'ouvrir un débat et que ça laissait pas la place à nos membres de partager vraiment leur vécu et leur expérience dans un contexte propice à la discussion, même si c'est une idée originale. J'ai répondu que c'était une façon comme une autre de passer un message à l'administration et que nos membres jusqu'à présent semblent bien répondre à cette stratégie. Sinon en lien avec le sondage, je me suis fait reprocher qu'on a pris des décisions avant d'avoir sorti le sondage et donc à quelque part sans vraiment savoir ce que nos membres vivent, mais le sondage n'était pas vraiment nécessaire pour savoir que les décisions de l'administration causent plus d'anxiété que de bien, et le sondage avec ses 600 réponses n'est venu que confirmer ce que nous pensions. Donc je vous passe le message que c'est important d'écouter nos membres, mais je pense que c'est déjà ce qu'on fait alors ca va bien aller. D'autant plus que la situation est difficile dans toute l'UQÀM donc en lien avec nos mandats de solidarité syndicale octroyés par nos membres, il faut faire un front uni avec les autres associations et syndicats de l'UQÀM contre la mauvaise gestion de l'administration.

Marie-Pierre : Pour les gens qui veulent quand même avoir la matière donc ils ou elles signent pas la pétition, j'ai laissé dans notre document d'argumentaire la revendication que la matière soit donnée peut importe le résultat de la session avec l'administration. Donc les étudiant.e.s vont pouvoir aller suivre leurs cours, mais sans la pression des notes ou de la réussite de leur session, juste pour les apprentissages. Le tout évidemment en respect avec les circonstances particulières des enseignant.e.s qui ne peuvent pas non plus donner leur matière malgré tout. En lien avec l'histoire des travaux qui valent pour plus que 50% de la session ou des travaux en plus dans les ententes d'évaluation, c'est que l'administration a soulevé des règlements pour donner tous les droits aux prof, donc les droits de modifier les ententes d'évaluation, les droits pour faire en sorte que des travaux peuvent dépasser le 50% de la session, etc. Mais ça évidemment, l'administration ne l'a pas écrit dans son info direction, donc encore une fois l'administration ne fait pas preuve de transparence dans cette histoire là. L'interfac est contente que notre sondage fonctionne bien et vont en faire un similaire. C'est une bonne façon pour montrer à nos détracteurs que nos membres vivent vraiment de l'anxiété et que c'est important

d'instaurer des mesures pour tous nos membres et pas juste une faible majorité qui va bien. Aussi en lien avec notre mandat de solidarité syndicale, par exemple nous on a télé qui ne peuvent pas finir leur tournage live parce que c'est au studio de l'UQÀM, mais imaginez à l'AFEA, comme en danse ou en théâtre… Leurs évaluations vont pas avoir un lien super direct avec ce que c'était supposé d'être avant la fermeture des studios de l'UQÀM.

Julien : Premièrement, en lien avec le sondage, pendant le tour de parole de Félix, le sondage a passé de 997 réponses à maintenant 1002 réponses, donc félicitation tout le monde, notre sondage a maintenant un excellent échantillon. Donc voici mes statistiques que j'ai retenues : Les trois programmes les plus représentés au sondage : 14.9% communication (certificat, cycles supérieurs, majeure, etc.), Relation publiques et communication marketing. 36% des répondants ont perdus leur emploi à cause de la COVID-19, 63% vivent de la détresse psychologique en lien avec cette crise, 8% ont des enfants à charge, et finalement 23% ne peuvent pas suivre de cours en ligne pour un ensemble de raisons, c'Est près d'une personne sur quatre! Sinon dans un autre ordre d'idée, concernant les deux prof envers qui j'avais fait une plainte à Rox, l'un deux nous a écrit pour trouver une entente, donc deux travaux qu'on a déjà remis vont voir leur pondération convertie pour représenter 70% de la session alors c'est une bonne nouvelle et que l'examen final passe de 35 à 30% de la session alors ca m'enlève un poids de sur les épaules.

Roxanne : Mais j'ai l'impression que selon les directives de l'UQÀM c'est impossible de changer les pondérations pour les notes qui ont déjà étées données… Mais je laisse souvent ça passer comme généralement j'ai l'impression que ça avantage nos membres puisque c'est mieux qu'un travail qu'on a fait dans des conditions peut-être plus saines vaille pour plus que les travaux ou examens qu'on fait maintenant dans des conditions étranges et incertaines.

***

Roxanne : J'ai parlé avec Philippe d'AC qui est le seul responsable aux affaires académiques de nos asso modulaires, pour qu'on soit sur la même longueure d'onde et qu'on puisse s'aider dans nos rédactions de courriels si jamais on a besoin. Et pour la grève, je pense que si on dit que c'est symbolique, il faudrait au minimum que Gaby passe le message au corps enseignant, pour éviter que ça me donne du fil à retordre avec les prof qui ne le savent pas et qui pensent que notre grève est levée.

Félix : En effet, le fait que l'administration a soulevé certains règlements c'est pas vraiment passé même aux coordinations des assos d'unités de programme, alors il faut encore insister sur ce point dans nos communications. Pour ce qui est de la grève, je suis quand même mitigé là dessus, dans le sens où si on met de nos énergies là dessus, ça nous enlève de l'énergie à mettre ailleurs, par exemple l'attention qu'on peut porter à nos membres surtout dans un temps comme celui-ci. Je pense qu'on devrait laisser tomber la grève aussi parce que même si on la change en grève symbolique, est-ce que l'effet va valloir l'énergie qu'on met là dedans. Et je pense qu'on est mieux de prévoir plutôt que de guérir, donc si on dit qu'étant donné la pandémie, on lève la grève, on va s'attirer beaucoup plus de sympathies pour presque aucun

effort et ça démontre pas que ce sont les cours en ligne qui nous posent vraiment problème. Alors que si on maintient notre grève, et qu'en plein milieu, les prof se rendent compte que si notre grève sert à rien, non pas à cause de la pandémie, mais à cause que leurs cours sont en ligne, là ca va créer un précédent qui va plus nous affecter. Donc je pense vraiment que ça serait marcher sur des oeufs que de garder la grève de la semaine de la transition.

***

Marie-Pierre : Par rapport à l'administration dans son éternelle quête de couper toutes nos instances et tous nos recours démocratiques, comme avec les ententes d'évaluation, les listes de cours et le droit de grève en générale, au dernier CA, le conseil a décidé, sans vote, de pouvoir mettre certains documents ou décisions sous embargo donc ça leur donnerait un peu le même pouvoir que le gouvernement a de faire passer des lois sous bâillon et c'est interdit de sortir ces informations là avant que l'administration le fasse. Déjà qu'il y avait un problème avec le fait que les représentantes étudiantes pouvaient de moins en moins transmettre des documents préalablements à leur adoption à la communauté étudiante (qu'elles représentent). La nature des informations sous embargo est évidemment autour de la COVID-19, donc les futures modalités, ou décisions, etc. C'est bien beau appliquer cette mesure maintenant alors qu'on est en crise, mais qui nous dit qu'ils ne vont pas continuer cette pratique ou la rendre plus fréquente…

Félix : C'est quels règlements qui ont étés soulevés

Roxanne : 7. quelque du règlement no.5 et 9. quelque du règlement no.8

Marie-Pierre : C'est ce qui régit les ententes d'évaluation, leur réouverture, leur négociation, etc.

Julien : En plus de suspendre des règlements, en plus de vouloir faire passer des propositions sous embargo, l'administration de l'UQÀM a décidé, en lien avec le décret gouvernemental que tous les chantiers de construction non-essentiels devaient fermer, de faire repeindre le deuxième étage du Aquin. C'est vraiment dommage d'agir comme ça alors que l'UQÀM est fermée, l'administration sait pertinemment que les oeuvres d'art autour du café Aquin sont très aimées par la communauté étudiante et qu'il y a des soulèvements à chaque fois que l'administration tente de repeindre les murs. Alors c'est d'autant plus mesquin de procéder de cette façon là. Et ça va aussi dans la lignée de miner les institutions démocratiques de l'UQÀM… Ça démontre que l'administration Fusaro est encore plus problématiques que celles qui l'ont précédé, parce qu'en plus d'être autant l'ennemie de la démocratie et de la politique étudiante à l'UQÀM, cette administration là veut avoir et semble réussir à avoir bonne image… Donc c'est pour ca je pense que la stratégie d'utiliser des memes, c'est une bonne stratégie, il faut s'attaquer à l'image de l'UQÀM.

Marie-Pierre : Julien a fait un bon résumé de la situation dont je voulais parler, parce que tantôt en inter-inter, on a demandé au SEUQÀM si c'était leurs peintres qui avait fait ça, et la réponse était qu'ils n'avaient pas d'information à ce sujet et donc que ca serait encore plus scab que ça

soit même pas des employés de l'UQÀM qui aurait été embauchés pour faire ca… Le SEUQÀM est sensé nous donner des nouvelles là dessus.

Julien : Il y a aussi l'histoire avec le RCMP qui continue d'envoyer des agents en territoire Wet'suwet'en et que les travailleurs pour le Costal Gas Link continuent aussi de travailler sur le pipeline malgré l'interdiction de faire des chantiers. Justement dans le fait de profiter du fait que toutes les personnes qui veulent prendre soin de la communauté restent chez elles, la police et les grosses compagnies font quand même ce qu'elles veulent pour saccager la terre pour leur profit. Donc ça serait intéressant d'axer de nos publications dans ce sens là, il y a des chefs héréditaires qui ont fait un communiqué de presse avec ces informations là si on veut le partager.

Roxanne : Ça me fâche vraiment, mais en plus ça justifie tellement notre grève symbolique, les gens voient partout que la quarantaine a aidé l'environnement alors ils pensent qu'on peut baisser notre garde, mais non justement c'est dans des moments pareils où il faut rester aux aguets.

***

Marie-Pierre : Le ministre a vu la pétition, donc elle s'est rendue, la fédération des prof a appuyée aussi cette pétition. L'inter-inter voudrait peut-être éventuellement créer un comité pour parler avec l'administration au sujet des modalités de reprises des cours parce qu'il y a clairement pas d'écoute malgré le fait que Magda arrête pas de dire qu'elle veut nous rencontrer et nous écouter. Le spuq est favorable au système succès-échec, mais l'administration a laissé le soin aux facultés de décider si l'application de ce système est bon, alors ça crée beaucoup de problèmes et d'inégalités. Juste une précision, parce que moi j'avais pas compris ça, mais le système succès-échec, c'est qu'on va continuer à avoir à faire tous nos travaux, mais juste à la toute fin on peut éviter d'avoir une note qui va venir influencer notre cote Z. Moi je pensais qu'on avait la validation de notre session, mais vraiment pas. le SVE aimerait qu'on partage leurs services à distance. Il y a un gros document drive de l'interfac où on met tout ce qui est en lien avec la COVID-19 et l'UQÀM, donc si vous voulez avoir accès à des arguments ou quoi que ce soit de la sorte, je vais vous envoyer ce lien là. Il y a un interfac demain à 14h et toutes les assos mod sont invitées à prendre part alors Félix, si tu veux inviter toutes nos assos mod, ça serait bien qu'elles y assistent. L'interfac aimerait vraiment aussi qu'on fasse notre pétition interne et unique à l'UQÀM pour prouver à l'admin que y compris les étudiant.e.s de l'UQÀM veulent la validation de la session et l'arrêt des cours, mais on était en discussion à savoir si on met le code permanent des gens ou pas. J'aimerais ça aussi vous demander c'est quoi nos revendications claires à nous.

Julien : Je voulais parler des services des SVE et de notre partage de leurs informations, je pense que si Marie ou Amanda vous pensez qu'ils ont été de bonne foi avec nous dans votre rencontre avec Josée, on peut partager, mais sinon, qu'ils s'arrangent sans nous pour ça…

Sinon pour ce qui est de notre position en lien avec la validation ou le succè-échec, moi je suis d'avis que si on continue à avoir nos cours et on doit remettre des travaux pour avoir soit un succès ou un échec, c'est comme le pire des deux mondes, dans le sens où t'as quand même le fait de te faire chier avec tes cours, mais sans vraiment avoir de note pour montrer que tu t'es forcé.e… je suis d'avis qu'on devrait sonner un S pour satisfaisant à toutes les personnes qui sont déjà en bonne voie de passer leurs cours et que pour toute les personnes pour qui c'est pas le cas, là il y a des mesures d'adaptation et une ou deux remises de plus à faire pour avoir une note de satisfaisante. Ça va enlever beaucoup de pression sur une grande majorité d'étudiant.e.s et sûrement aussi beaucoup de personnel enseignant.

Marie-Pierre : Pour répondre à ta question, ils voulaient vraiment être nos amis, mais j'avais pas l'impression que c'était sincère, ils semblaient vouloir mettre la faute de notre côté. Mais en même temps si je veux pas aider les SVE je veux quand même aider nos membres alors on pourrait leur fournir ces ressources là pour les aider. Maintenant pour ce qui est de la validation de la session, je suis du même avis que toi.

Roxanne : Pour les SVE on peut effectivement partager leur info, mais ça serait bien aussi de rappeler à nos membres qu'on a l'ASEQ avec qui il est possible de faire affaire à distance pour avoir du soutien psychologique par exemple.

***

Félix : Alain peut pas faire la comptabilité à proprement parler puisqu'il a pas accès à Avantages, mais il a tous les documents, donc il va commencer à faire son classement pour faciliter son travail dès son retour au bureau. Il demande donc qu'on exige pas de lui une date fixe en lien avec les tâches qu'on lui donne.

Julien : La seule demande d'Alain envers la proposition pour ses tâches, c'est d'enlever la date limite à la tâche, mais j'ai pas l'impression que la date limite est contraignante, parce que les seuls deux trucs que la proposition demande c'est dans un premier temps quelque chose sur lequel il a déjà travaillé donc il a déjà une base et dans un deuxième temps, on demande un document de ressource pour nos membres en temps de COVID-19, donc si l'UQÀM ouvre ses portes à nouveau, on a plus besoin de ces ressources là ou du moins pas de cette manière et on peut juste référer les membres aux services de l'UQÀM ou de l'ASEQ qui fonctionnent comme à l'habitude. Donc on devrait entendre les demandes d'Alain, mais comme ça ne demande pas, en mon sens une action directe et qu'il va bien pouvoir répondre à notre demande, on devrait pas changer la proposition.

Marie-Pierre : Ça serait bien par contre que Félix ou Julien vous lui expliquiez ça pour qu'il comprenne que c'est pas contraignant et qu'on veut pas le forcer à performer plus vite ou quoi que ce soit surtout parce qu'on va tous et toutes appuyer après il faut pas qu'il sente de la pression.

Fin de l'appel conférence à 21h40